

INFORMATION SUR LES ANTENNES-RELAIS PRÈS DES ÉCOLES

1 GROUPE SCOLAIRE VAL DE BEAUTÉ : LE PROJET N'A ÉTÉ NI RETIRÉ, NI MODIFIÉ

- La menace d'installation d'antennes-relais pèse toujours sur les enfants fréquentant les bâtiments scolaires et les riverains.
- Bouygues Télécom : 2 tentatives d'installation (13 octobre 2004, 14 février 2005), un grutage « à la hussarde » (22 août 2005), une fausse annonce à la presse (5 octobre 2005).
- Constat : 18 mois et aucune concertation réelle et sérieuse. Pas de recherche d'un site alternatif.
- Les antennes ne sont toujours pas posées grâce à la mobilisation de tous. Mais tout reste possible.
- La Charte de bonne conduite signée avec la commune n'est toujours pas respectée (article 5) par l'opérateur. La mairie annonce son intention de la réviser prochainement.
- L'assemblée générale de l'ACN s'est exprimée en décembre 2005 (comme en 2004) contre l'installation des antennes-relais aussi près des écoles.

L'ACN et la FCPE Val de Beauté restent mobilisées

Jacques J.-P. Martin, maire de Nogent, est pour une application à la « lettre » de la Charte et Marie-Anne Montchamp, députée de la circonscription et ancienne ministre, se déclare contre l'implantation d'antennes-relais à cet endroit précis.

Nous avons aussi reçu le soutien d'autres élus.

Les parents, les riverains, soutenus par les élus, sont opposés à ce projet.

Pourtant, Bouygues Télécom n'y renonce pas, attend le moment propice pour le concrétiser et tente de discréditer l'action de l'ACN auprès du préfet du Val-de-Marne.

2 ÉCOLES PAUL BERT ET GUY MOQUET : 10 ANTENNES À QUELQUES MÈTRES DES ÉCOLES

- 6 antennes Bouygues Télécom et 4 antennes de la DDE sont installées à quelques mètres des écoles depuis 1995.
- Aucune information ni concertation n'ont jamais été effectuées par les opérateurs auprès des chefs d'établissement, parents d'élèves et riverains.
- Les antennes sont invisibles depuis la rue.
- Divers problèmes de santé ont été identifiés dans les écoles. À ce jour, aucune mesure des champs électromagnétiques n'a été pratiquée, aucune enquête épidémiologique n'a été demandée.
- La Charte de bonne conduite n'est pas respectée sur ce site.

L'ACN est préoccupée par la situation des écoles Paul Bert et Guy Moquet

Cette situation illustre la nécessité de plus de transparence dans ce type de dossier et justifie nos inquiétudes quant à l'attitude finale de Bouygues Télécom.

Ces questions et nos demandes seront à nouveau évoquées le 21 mars 2006 à l'occasion d'une réunion dont la mairie de Nogent-sur-Marne a pris l'initiative.

1. Au 92, rue François Rolland. À la verticale du Gymnase Christian Marty, Derrière le Lycée E. Branly. Devant l'école maternelle.

2. Les antennes sont situées à proximité du 46 rue Paul Bert et du 33 rue Guy Moquet.

Tout en étant ouverts à toute proposition constructive de l'opérateur, nous restons vigilants, mobilisés et tout particulièrement concernés par la santé des enfants.

Pour en savoir plus : www.coteaudenogent.fr